

Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT de 82,95 m² au 7^e étage (lot 14)
et **D'UNE CAVE au sous-sol (lot 19)**

**Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13014),
92, boulevard Daniel Casanova, cadastré section 892 H n°199 pour 1 a 62 ca.**

MISE A PRIX : TRENTE-SIX MILLE EUROS (36.000 €)

Visite le Lundi 19 Octobre 2020 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 29 OCTOBRE 2020 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE (13014), 92, boulevard Daniel
Casanova, cadastré section 892 H n°199,
lieudit 92 bd Daniel Casanova pour 01 a 62
ca,

LE LOT NUMERO QUATORZE (14) :

Un appartement situé au septième étage de
l'immeuble, comprenant : un hall, une cuisine,
une salle à manger, deux chambres, véranda,
salle de bains, un WC et une penderie,

Et les 78/1.000èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales.

LE LOT NUMERO DIX-NEUF (19) :

Une cave située au sous-sol de l'immeuble
portant le numéro 19,
Et les 2/1.000èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales.

**D'après le procès-verbal de descrip-
tion :**

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de
Justice associé à Marseille, a établi le 7 août
2019 un procès-verbal de description aux
termes duquel il apparaît que l'appartement

est situé au 7^{ème} et dernier étage de l'immeuble.

Il se compose d'une salle à manger, d'une cuisine, de deux chambres, d'une véranda et d'une salle de bains avec WC. La cuisine conduit à une terrasse.

La cave située au sous-sol de l'immeuble n'a pas pu être identifiée.

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur ROBERT stipule une surface loi Carrez de 82,95 m².

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA : rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la

SELARL PROVANSAL - AVOCATS ASSOCIES.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE -

Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@pdgconseils.com

TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 16 septembre 2020

Me Thomas D'JOURNO
Avocat